



1

Jours

# Le risque pénal de l'employeur

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JUR-DRTR-8

## Objectifs de la formation

- Mesurer et anticiper les risques pénaux de l'employeur face au droit du travail
- Analyser les comportements à risques des salariés dans l'entreprise

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés :

### Matin

#### 1. Identifier les risques juridiques dans l'entreprise

- L'obligation de sécurité : une obligation de moyens renforcés
- La santé au travail
- La responsabilité de l'encadrement dans l'entreprise

#### 2. Examiner les risques liés au recours à du personnel extérieur

- Les différentes formes de recours à du personnel extérieur
- La réglementation fixée par le droit du travail
- Les risques sociaux
- Le risque pénal
- Le risque civil et l'accident du travail

#### 3. Examiner les risques psychosociaux

- Le stress au travail
- L'alcoolisme et toxicomanie
- La lutte contre le tabagisme
- Le risque routier



## Après-midi

### 4. Analyser les discriminations

- La réglementation sur le harcèlement et la discrimination
- Les obligations de l'employeur en matière d'égalité de traitement
- Les écarts de rémunération
- Le management abusif

### 5. Déterminer les poursuites pénales

- L'infraction pénale
- Le rôle de l'inspection du travail
- La responsabilité pénale du chef d'entreprise
- Le processus de mise en oeuvre des poursuites
- La garde à vue

## Pré-requis

Maîtriser le principe des relations collectives en entreprise

## Public cible

Tout personnel encadrant

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.



- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

### Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

